



## Comment optimiser son impôt sur le revenu ?

**A l'heure où la crise se généralise et où des propositions du gouvernement sont faites en matière de réduction d'impôt pour les foyers de la 1<sup>ère</sup> tranche d'imposition : qu'en est-il de l'IR des foyers imposables aux autres tranches et comment l'optimiser ?** Jean-Michel Laidin, associé Baker Tilly France, nous éclaire sur la procédure à suivre dans un premier temps pour remplir correctement sa déclaration, puis nous présente les méthodes d'anticipation et d'optimisation de l'impôt sur le revenu.

### ■ 1<sup>ère</sup> phase : remplir sa déclaration pour le 31 mai

Il s'agit dans un premier temps de collecter, de manière exhaustive, toutes les informations nécessaires. Cette collecte permettra d'identifier les différents facteurs susceptibles d'avoir fait évoluer votre tranche d'imposition comme les parts du foyer fiscal (divorce, rattachement d'un enfant, etc.) et la déduction ou non des frais réels.

De même, il est essentiel de détecter les charges à déduire des revenus et passer en revue les dispositifs de réduction d'impôt.

Tout cela dans le but d'évaluer votre impôt, de gérer votre trésorerie (demande de mensualisation ou modification des tiers provisionnels).

C'est aussi l'occasion de vérifier si les impôts directs et contributions sociales supportés par un contribuable excèdent 50% de ses revenus et s'il est intéressant de mettre alors en œuvre le bouclier fiscal.

Il est donc très important de s'appuyer sur un professionnel qualifié, comme un expert-comptable, pour réaliser cette première phase, essentielle à la gestion des finances personnelles au quotidien mais également à la prise de décisions futures en matière d'optimisation fiscale.

### ■ 2<sup>ème</sup> phase : anticipation et optimisation fiscale

En matière d'imposition, il est également important d'anticiper l'impôt futur en diagnostiquant les différents changements de situation pouvant se produire : modification du lieu de travail, variation du revenu, nombre de parts (arrivée d'un enfant), etc.

En effet, certains de ces changements peuvent agir sensiblement sur le montant de l'impôt et faire passer à une tranche d'imposition supérieure.

Afin de limiter cette hausse, diverses solutions d'optimisation fiscale sont possibles.

#### - La solution des placements :

- **sur le marché financier** en investissant en bourse. Rappelons-en l'intérêt fiscal : si la totalité des cessions de titres n'excèdent pas 25000€ sur l'année, la plus-value n'est pas imposable.
- **pour préparer sa retraite** : loi Madelin pour les TNS (Travailleurs Non Salariés), PERP pour les salariés. Une partie des sommes versées sur ces contrats retraites peut être déduite de l'IR.

Mais attention, ces placements sont soumis à des plafonds et des enveloppes fiscales qu'il faut respecter. Ces calculs peuvent être assez complexes, il est donc indispensable de se faire accompagner dans cette démarche par un expert.

- **Quelques solutions ouvrant droit à réduction ou crédit d'impôt :**

o **Dans le domaine familial et de la vie quotidienne.**

Par exemple, l'emploi d'une personne à domicile permet de déduire ces frais à hauteur de 50%. Ou encore l'achat d'un « véhicule vert » permet de bénéficier des crédits d'impôts alloués à ce type de véhicules.

o **Dans le domaine de l'habitation.**

Des crédits d'impôts sont accordés à des foyers ayant fait le choix de systèmes de chauffage utilisant les énergies renouvelables. Il en est de même pour les foyers ayant fait des travaux d'adaptation de leur logement pour des personnes handicapées. Et la déduction, sous certaines conditions, des intérêts d'emprunts des quatre premières années d'un crédit immobilier contracté pour l'achat de l'habitation principale est également possible.

o **Dans le domaine de l'investissement immobilier ou dans des PME.**

L'investissement dans l'immobilier est également une possibilité pour défiscaliser notamment avec les dispositifs Robien, Borloo et, le dernier venu, Scellier mis en place cette année et qui autorise à réduire l'impôt annuel de 2.75 % de l'investissement pendant 9 ans.

Enfin, l'investissement dans des PME, ou dans des fonds d'investissement qui investissent dans les PME, ouvre droit à une réduction de 25% de la somme investie assorti d'un plafond.

L'imposition sur le revenu et son optimisation sont deux mécaniques assez complexes. Il est donc indispensable de respecter **3 règles d'or en matière d'optimisation fiscale :**

- ne pas se précipiter
- se faire accompagner
- ne pas s'y prendre au dernier moment

**Contacts presse :**

■ Cordiane : Nicole Coiffard ou Laëtitia Ferace

Tél : 01 39 62 33 42 [lferace@cordiane.com](mailto:lferace@cordiane.com)

■ Baker Tilly France : Olivia Stamboul - [ostamboul@orfis.fr](mailto:ostamboul@orfis.fr)

76/78 avenue des Champs-Élysées, 75008 Paris

Tél : 01 42 89 44 43 [www.bakertillyfrance.com](http://www.bakertillyfrance.com)

**Baker Tilly France en quelques chiffres :**

- un réseau fédéraliste de 33 cabinets indépendants implantés sur le territoire français, dans les départements d'Outre-Mer et dans certains pays d'Afrique francophone
- date de création : 1974
- 120 associés et plus de 1160 collaborateurs
- un siège permanent basé à Paris
- chiffre d'affaires : 90.2 millions d'euros (2008)

**Baker Tilly France est membre de Baker Tilly International :**

- un réseau de 145 cabinets et 509 bureaux implanté dans 110 pays
- date de création : 1989
- placé au 8<sup>ème</sup> rang des réseaux au niveau mondial
- 25 000 associés et collaborateurs
- un siège basé à Londres avec une équipe de permanents
- chiffre d'affaires : 2,95 milliards de dollars US (2007)